

Conseils aux Français à qui Darmanin veut piquer les armes



DARMANIN veut à tout prix désarmer les Français et je le comprends, quand on est dans sa situation. Macron et lui étant des personnages de plus en plus détestés par les Français, ils ne sont pas à l'abri qu'un jour un vrai patriote, mais également vrai assassin, décide un jour de mettre fin à la vie d'un ou des deux meurtriers que sont ces deux personnages. Alors, bien évidemment, en supprimant les armes des Français, ils font d'une pierre deux coups. D'une part, ils protègent leur vie et d'autre part, ils protègent la population musulmane dont ils sont si friands, en tout cas bien plus que de la population française qu'ils refusent de défendre. Les Français en ont marre de se faire violenter, assassiner ou égorger sans qu'à aucun moment les pouvoirs publics ne tentent de prendre leur défense. Bien au contraire, quand on voit les

récents événements comme Océan Viking, on se rend bien compte que le sort des Français, **ils s'en foutent complètement et qu'ils font tout pour provoquer le peuple. Un jour, c'est certain, il y aura le poignardage ou l'égorgeement de trop, et là les hostilités commenceront.** Alors ces deux salopards meurtriers, au lieu de résoudre le problème, préfèrent et de loin supprimer les armes chez les particuliers.

Dans le camp d'en face, n'ayez crainte, des armes ils en ont à foison. Dans toutes les banlieues et toutes ces zones de non-droit il y en a partout. Quand je travaillais à Tourcoing, tout le monde savait qu'à la mosquée il y en avait plein. Cette mosquée, dans l'indifférence policière, était même connue pour son trafic d'armes et de coke. Donc j'imagine que cela doit être comme ça dans beaucoup de mosquées et de zones de non-droit. Une kalach s'échange contre 10 billets de 50 €.

Évidemment, en France, impossible de se procurer une arme si vous n'avez pas de licence. Et pour avoir une licence, deux solutions : soit être chasseur et posséder un permis de chasse, soit s'inscrire dans un club de tir pour avoir, bien entendu après enquête de la préfecture, une licence. Et là encore, cela ne vous donnera pas un permis de port d'arme, mais seulement une permission de détention d'arme chez vous et dans certaines conditions (celle-ci doit être vide de munition et soigneusement enfermée dans une armoire blindée. Des fois que vous soyez tenté de vous en servir si vous vous faites « homejacker » et qu'il vous prendrait l'idée complètement « idiote » de vous défendre et de défendre votre famille. N'oubliez jamais qu'en France, on préfère condamner les racailles plutôt que de défendre les victimes. Je sais de quoi je parle. Et vous aurez la permission d'avoir cette arme avec vous uniquement pendant les trajets entre le club de tir et votre domicile.

Bien évidemment, moi, en tant que fiché S, je n'ai même pas besoin de déposer une demande en préfecture, je connais déjà la réponse !

Par contre si vous voulez défendre vos biens et votre famille, il reste une solution : **l'arbalète** !

Eh oui, pour cette arme, pas besoin de permis, donc apparemment c'est la seule solution légale, le seul souci c'est qu'il faut que votre agresseur soit à moins de 30 mètres. Au-delà, l'arbalète risque de ne pas être efficace. Autre avantage de cette arme, elle est silencieuse et n'avertira pas votre voisinage.

Alors si j'ai un conseil à donner à mes compatriotes, d'une part **ne remettez pas vos armes aux services de police (ne respectez pas la loi puisqu'eux-mêmes ne la respectent pas), camouflez-les, car avec les temps qui courent et la violence qui monte, surtout de la part des gens qui viennent de pays hors Europe, c'est plus prudent que d'être à poil chez soi. À mon avis, il vaut mieux se retrouver en prison pour non-déclaration d'armes ou détention illégale d'armes plutôt que de vous retrouver, vous ou pire, votre famille, entre 4 planches.**

Et si comme moi vous n'avez pas le droit de posséder une arme à feu, pensez à l'arbalète !

Patrick Jardin